



Ouvrez ce document sur votre lecteur PDF pour accéder au contenu interactif



le fil continu

80

Newsletter de l'Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

4 juillet 2016

Sommaire

- Agenda de l'ADEC-NS. **1**
- Dossier : La diplomatie économique. . . **2-4**
- Revue de presse **5-6**

Vous rencontrez un problème avec le document ou à l'ouverture des liens ? N'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse suivante : communication@adecns.fr

Edito

Chers lecteurs,

Pour cette 80 ème édition du « fil continu », nous traitons de la diplomatie économique. Devenue incontournable dans une démarche de développement à l'international, cette stratégie de rapprochement entre le monde de l'entreprise et celui de la diplomatie marque pour notre pays le début d'une nouvelle façon de concevoir le commerce et les relations internationales.

L'équipe de l'ADEC-NS

5
Juillet
2016

Assises du développement économique

M. Salinas se rendra à la 2 ème édition des Assises du développement économique organisé par M. Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole.

29
Août
2016

1 ambassadeur, 1 entrepreneur

Plus de 450 entrepreneurs ont eu un dialogue personnalisé avec les ambassadeurs qu'ils ont sollicités lors de 1 700 rendez-vous d'affaires.

Retrouvez ici toutes les informations sur les activités de l'ADEC-NS ainsi que sur les évènements à venir. Vous êtes intéressé par l'un d'eux ? Contactez-nous via le formulaire en ligne !

La diplomatie économique

Définition

La diplomatie économique désigne les moyens mis en œuvre par un Etat pour promouvoir l'attractivité d'un pays à l'étranger via son réseau diplomatique. Il s'agit de la capacité d'un Etat à utiliser son réseau diplomatique et les liens tissés par celui-ci avec les autres pays dans l'ensemble des domaines (politique, scientifique, militaire, culturel, etc.) afin de contribuer à la meilleure implantation possible de ses entreprises sur ces marchés.

La diplomatie économique à l'étranger

Des pays ont depuis longtemps mis en place cette stratégie. C'est le cas des Etats-Unis et la « diplomatie pour compétitivité globale ». Le plan qui a découlé de l'élaboration de cette stratégie a suggéré dans un premier temps de réorienter les personnels du département d'État sur les questions économiques et commerciales. Dans un second temps, en 1992,

Rencontres
QUAI D'ORSAY ENTREPRISES
 Mardi 9 avril 2013 • Paris

Les Rencontres Quai D'Orsay Entreprises sont organisées chaque années par le Ministère des Affaires étrangères à destination des PME

La mutation du concept de puissance qui a vu l'économie se substituer au militaire en tant que principal facteur de puissance a entraîné une évolution du concept de diplomatie. Cette évolution tend à accorder une place de plus en plus prépondérante aux affaires et a pour conséquence de transformer le rôle des diplomates « de carrière ». Traditionnellement formés dans écoles de la haute administration ou bien en langues rares, les personnels en ambassade et au ministère des affaires étrangères doivent désormais élargir leur champ de compétence au développement international des entreprises.

un comité interministériel de promotion des exportations a été créé. La particularité de la stratégie américaine fut en amont de leur démarche commerciale de développer encore plus l'influence culturelle américaine sur des marchés ciblés. Cette stratégie a aussi bien permis d'accroître la connaissance des produits américains que leur attractivité et s'inscrit dans la logique d'une « puissance douce » (Soft Power).

D'autres pays, certaines fois, très différents des Etats-Unis ont également développé ce concept. La création d'offices de développement économique au sein des ambassades a pour but

de créer une relation de travail entre le diplomate plus au fait de la réglementation et des enjeux stratégiques du pays (le conseiller économique et commercial) et des personnes spécialisées dans le développement des entreprises. Ces dernières présentent l'intérêt de connaître les besoins d'une entreprise et de les accompagner au mieux dans leur implantation dans le pays cible. Cette aide peut se concrétiser par l'identification de prospects ou encore des zones dans le pays où le développement de l'entreprise serait pertinent (zone franche, hub, pôle de compétitivité, etc.).

On peut citer pour l'Inde, l'office « Make in India » créée à l'initiative du Président Modi en 2014 ou encore le « Malaysian Investment Development Authority » plus connu sur le nom de MIDA dont la création remonte à 1965 et la présence à l'international à 1972.

démarche structurée en matière de diplomatie économique. C'est en 2012, sous l'impulsion de Laurent Fabius, alors Ministre des Affaires Etrangères, que la diplomatie économique est officiellement mise en place en France. Alors que le portefeuille ministériel du commerce extérieur était historiquement rattaché au Ministère de l'Economie et des Finances, celui-ci a été attribué au Ministère des Affaires étrangères pour faire de ce vœu une réalité.

Initialement abordée sous l'angle des grands groupes, la Diplomatie économique a été étendue aux PME en organisant notamment les rencontres « Quai d'Orsay Entreprises » car celles-ci exportent moins que leurs homologues dans d'autres pays. A l'instar des autres pays cités précédemment, l'objectif



Le MIDA

créé en 1967, cette agence supervise les investissements étrangers en Malaisie et le développement industriel

Ces offices ont également l'intérêt de créer une marque visible et d'assurer une présence dans les principaux pôles économiques. L'attrait des investissements étrangers étant devenu un enjeu majeur en termes de puissance, il paraît important, dans cette optique, de disposer d'une exposition dans le plus grand nombre de pays possible. Ils contribuent également à améliorer la position du pays au sein du plus en plus observé classement « Doing Business » réalisé par la Banque mondiale.

En France

Disposant du troisième plus vaste réseau diplomatique au Monde, la France ne possédait pas encore de label unifié permettant une

est d'imposer une présence forte sur la scène internationale et d'être en mesure de gagner le plus de parts de marché possible. Tout ceci s'inscrit dans une démarche de développement de l'économie française, et par définition de rayonnement du « label » français dans le monde.

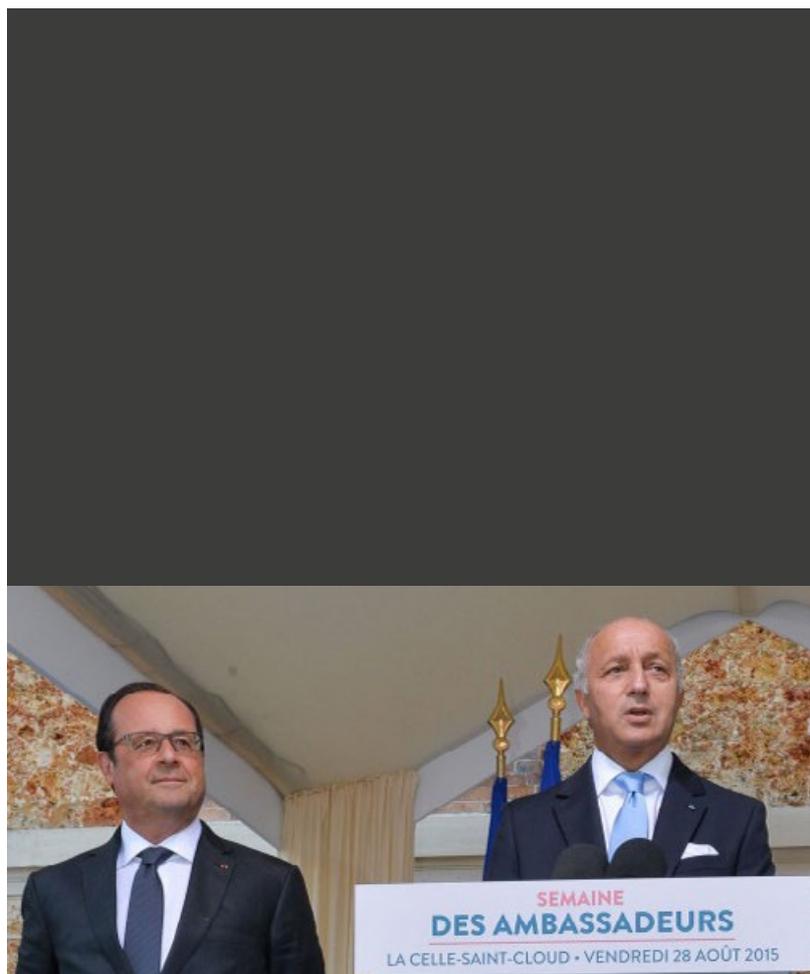
En France, de nombreuses entités interviennent dans cette démarche, avec en figure de proue les bureaux de Business France (fusion d'Oseo, Ubifrance et Invest in France) qui appuient les PME à travers l'organisation de réunion de sensibilisation, de missions collectives sectorielles et ciblées ou la participation aux salons-expos spécialisés à l'étranger. En parallèle, cet office est soutenu pour certains secteurs

économiques spécifiques par :

- ▶ les attachés de Défense pour le secteur des équipements militaires,
- ▶ les attachés de Sécurité intérieure pour le secteur des équipements de sécurité et d'identification,
- ▶ les attachés scientifiques pour le secteur Recherche & Développement,
- ▶ les attachés douaniers pour les problèmes de taxes et de transit logistique,
- ▶ les bureaux d'Atout France pour le tourisme en France,
- ▶ et même les attachés culturels pour le secteur des industries audiovisuelles et de l'édition.

En parallèle, lors de la Conférence annuelle des ambassadeurs à Paris fin août, le Ministère des Affaires étrangères organise une rencontre intitulée : « 1 ambassadeur, 1 entrepreneur » au cours de laquelle un ambassadeur de France, basé dans un autre pays ou représentant la France auprès d'une institution internationale, rencontre un entrepreneur désirant développer des projets en direction d'un pays étranger. Cette rencontre a pour but de sensibiliser les entrepreneurs aux dispositifs d'aide français dont ils peuvent bénéficier à l'étranger ainsi que de leur donner un premier aperçu du marché.

4 ans après le lancement de cette politique, la conclusion de contrats à l'international a cru (notamment en matière de défense), ce qui semble souligner une certaine efficacité de ce dispositif.



Sources

[Les outils de la diplomatie économique](#) - France Diplomatie

[Le Quai d'Orsay veut régner sur la diplomatie économique](#) - Slate

[Interview de Bruno Delaye : La diplomatie économique au service des entreprises](#) - Portail de l'Intelligence Economique

[La diplomatie économique : plus seulement une affaire d'États](#) - Revue Pouvoirs

[Diplomatie économique et compétition des États](#) - Cairn

Téléchargez ce document pour pouvoir accéder au [contenu interactif](#).
Cliquez sur les images pour accéder aux [liens](#)

Technologie

Technologie

Opinion

Drogues, armes, délits: plongez dans les eaux troubles du web avec le Darknet

Drogues, armes, cartes de crédit ou bases de données volées. Le darknet offre un terrain de jeu idéal pour toutes les activités illégales. Challenges plonge dans les eaux troubles du net avec un ancien hacker. — Challenges.fr

Arterris et Delair-Tech innovent pour l'agriculture de précision

Le Groupe Coopératif Agricole Arterris et Delair-Tech, leader mondial du drone professionnel, travaillent depuis un an sur le projet 'PRECIDRONE' en collaboration avec 7 autres partenaires. Ce projet vise à développer des solutions pour améliorer la performance écologique et économique [...] — Delair.fr

« La Chine sera le pays de la propriété intellectuelle du XXIe siècle »

Bpifrance met les bouchées doubles. Docteur de l'INP Toulouse et conseil en propriété industrielle et mandataire en brevets européens, Mathieu Bringer a créé en avril 2016 le cabinet de conseil Bringer IP à Toulouse. Ce nouveau cabinet est notamment spécialisé sur l'Asie, où son fondateur a exercé quinze ans. — Touléco

Environnement

Que faire de l'argent du carbone

? Encore modestes, les revenus de la tarification des émissions de gaz à effet de serre sont appelés à croître dans les prochaines années. Où affecter cette manne annoncée ? Un article de notre partenaire le JDLE. — Euractiv

TWB, l'accélérateur d'innovations dans le carbone renouvelable, cartonne

initié par l'Inra en 2011, le démonstrateur pré-industriel TWB (Toulouse White Biotechnologie) a inauguré mardi ses nouveaux locaux à Ramonville-Saint-Agne. Un doublement de surface qui prouve le succès de ce modèle d'innovation ouverte au service du carbone renouvelable.— Touléco Green

Climat : la France a ratifié l'accord de Paris

François Hollande a signé mercredi à l'Elysée le décret de promulgation permettant la ratification de l'accord sur le climat conclu le 12 décembre à Paris à l'issue de la COP21, définitivement adopté par le Parlement le 8 juin. — La Tribune

Grand format



23 juin 2016 : Les Colombiens sont sortis dans des rues de Bogota, la capitale du pays, pour célébrer un cessez-le- feu.

- Guillermo Legaria / AFP

La guérilla des Farcs (Forces armées révolutionnaires de Colombie) et le gouvernement du président colombien Juan Manuel Santos ont signé un accord historique pour un non-retour de la guerre entamée en 1964. La cérémonie a été retransmise sur un écran géant au cœur de la capitale jeudi 23 juin. Le conflit armé, qui a duré un demi-siècle, a fait au moins 260 000 morts, 45 000 disparus et 6,9 millions de déplacés. Le Cerac (Centre de ressources pour l'analyse des conflits) n'exclut pas que d'autres groupes armés utilisent la violence pour nuire à la paix. La Colombie a déjà connu trois autres tentatives d'accords de paix échouées.

*ADEC-NS BP 24219 – 31 432 Toulouse – CEDEX 4
Tél :+33 (0)5 67 16 15 16 – mail : communication@adecns.fr*